Postulat de Mme Mathilde Marendaz

Prendre soin de nos jeunes : renforcer les dispositifs de soutien à la santé mentale

Lors du conseil du 05 novembre 2026, nous avons beaucoup parlé de la violence entre jeunes, pointe de l'iceberg de la problématique plus générale de la santé mentale chez les jeunes. À ce titre, le Municipal Julien Wicki rappelait les difficultés « d'une immense majorité de notre jeunesse, qui ne chute pas dans une violence extrême, mais qui souffre également ». Il pointait que près de 20% des jeunes filles en Suisse ont eu des pensées suicidaires cette dernière année, et 6% d'entre elles ont fait une tentative de suicide : des chiffres qui devraient nous affoler. La santé mentale des jeunes a été au centre des préoccupations politiques depuis la crise du Covid-19, qui a mis en lumière une détérioration préoccupante du bien-être psychique des jeunes. Des mesures d'urgence ont été prises, mais les chiffres actuels montrent que les difficultés rencontrées par les jeunes continuent d'augmenter, dans un contexte anxiogène qu'est celui de la difficulté à trouver des emplois, à vivre en parallèle d'une formation (loyers et coût de la vie qui augmentent), ou à se projeter face à la crise climatique et la multiplication des guerres.

À Yverdon-les-Bains, la question de la santé mentale a fait l'objet de la Politique jeunesse 2025–2028, présentée dans un rapport de la Municipalité au postulat PO21.05 de Céline Ehrwein, « *Covid-19 : protégeons la santé mentale des jeunes Yverdonnois et Yverdonnoises* ». Ce rapport témoigne d'un travail entrepris par la Municipalité depuis la période COVID, que nous saluons, ainsi que celles et ceux accompagnent au jour le jour ces jeunes. Les actions de la Municipalité ne paraissent toutefois pas suffisamment concrètes, quand on sait que la santé mentale des jeunes se détériore toujours davantage. En juin 2026, le Conseil d'État a annoncé au niveau cantonal le renforcement de sa stratégie de promotion de la santé et de prévention auprès des enfants, des jeunes et des familles pour la période 2026-2030. L'analyse cantonale des besoins réalisée en 2025 auprès de 6'000 personnes souligne les problématiques croissantes chez les jeunes des violences et du harcèlement entre pairs, du suicide et de la santé mentale. Elle montre les inquiétudes face à l'avenir de la planète et au contexte géopolitique.

Les campagnes de sensibilisation et les actions de prévention sont utiles, mais les jeunes de notre commune ont aussi besoin de pouvoir trouver des personnes ressources, des lieux d'accueil accessibles en journée et en soirée, et des professionnel·le·s disponibles. Il faut pouvoir aller activement à la rencontre des jeunes qui ne sollicitent pas les structures existantes ou qui s'isolent. Par conséquent, le renforcement des moyens parallèles au travail social de proximité, comme le projet pilote de psychologue jeunesse à Yverdon-les-Bains, sont des pistes à étudier et à renforcer. C'est aussi le cas de projets comme la transformation de l'ancien Hippodrome en pôle d'activités du secteur

jeunesse, ce qui contribue à faire rempart à l'isolement et la précarisation des conditions de vie des jeunes, en leur offrant un espace où se retrouver librement, développer des liens sociaux, construire des projets et être soutenu·e par des travailleur·euses sociales.

La dégradation de la santé mentale est par ailleurs directement liée aux enjeux d'appartenance et de relations sociales. Le harcèlement et les discriminations que vivent spécifiquement les jeunes LGBTQUIA+ ou les jeunes femmes, plus touchées par les pensées suicidaires, doivent faire l'objet d'une attention accrue.

Une politique communale de santé mentale doit donc soutenir les conditions qui permettent aux jeunes de construire des relations sociales, de se retrouver, ce qui passe par le développement de lieux d'accueil comme le projet des gradins de l'Hippodrome, les initiatives favorisant les rencontres entre pairs et l'accueil des publics à risque, et des actions au plus proche du terrain, insuffisantes dans la stratégie municipale actuelle.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal invite la Municipalité à étudier les possibilités de renforcer la politique communale de santé mentale des jeunes, par :

1. La réalisation d'un état des lieux des besoins des catégories spécifiques des jeunes (jeunes femmes, LGBTIQUA+, autre catégorie pertinente) et des actions proposées pour ces catégories plus touchées par la violence ou le harcèlement
2. L'évaluation suivie du projet pilote de la psychologue jeunesse de la Ville, avec l'extension de l'offre en cas de résultats positifs et satisfaisants
3. La mise en place de campagnes de prévention et de soutien à la santé mentale spécifiquement destinées aux jeunes, par exemple avec *Stop suicides*
4. Le développement accru de lieux d'accueil et de rencontres, à commencer par un monitorage de l'ouverture du projet de l'Hippodrome ainsi que le développement de lieux pour la rencontre entre pairs avec des associations concernées
5. L'examen des possibilités de collaboration avec les dispositifs cantonaux et les organismes de financement concernés afin de mobiliser des ressources complémentaires pour concrétiser ces mesures et intensifier leur mise en œuvre

Mathilde Marendaz

Le 9 novembre 2026